



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 2976

Texte de la question

M Jean-Michel Boucheron (Charente) attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les difficultés rencontrées par les étudiants de première année inscrits à l'université. Deux étudiants sur trois échouent au DEUG. Ils quittent l'université sans diplôme. Un monde sépare le lycée de l'enseignement supérieur. La majorité des adolescents sont perdus devant le changement des méthodes de travail. La relation enseignant-élève est déroutante pour les jeunes qui « sortent » du confort intellectuel et psychologique du lycée. De plus, c'est également pour beaucoup d'étudiants la découverte d'un autre mode de vie, avec le départ de la cellule familiale. L'université, en tant qu'institution, se désintéresse de ce gâchis. Quant aux lycées, ce n'est plus leur problème : leurs élèves ont eu leur baccalauréat. Il semble qu'il n'existe en France qu'un institut privé, à Angers, l'IRCOM, qui s'attaque à la racine du mal : l'absence d'adaptation au rythme universitaire. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour faciliter l'intégration des étudiants de première année à l'université.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis 1984, une politique de réforme des premiers cycles universitaires a été entreprise, visant notamment à lutter contre l'abandon en début de cursus et l'échec à l'issue des examens. À ce titre, l'effort du ministère et des universités a porté, entre autres, sur une amélioration de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'encadrement des étudiants. Cet effort commence à porter ses fruits. Afin de donner une nouvelle impulsion à cette politique en renouvelant, en diversifiant et en renforçant ces filières, le ministre a décidé de mettre en œuvre à compter de 1989, un schéma concerté de développement des formations post-baccalauréat. Il a été en effet demandé aux recteurs, en collaboration avec les présidents d'université et en concertation avec les collectivités territoriales, de préparer un schéma de développement de ces formations sur quatre ans. Les propositions qui y seront faites devront tenir compte à la fois des aspects quantitatifs (état et développement des capacités d'accueil) et qualitatifs (orientation des lycéens et des étudiants et diversification de l'offre de formation) et notamment viser à accueillir un nombre croissant de bacheliers tout en leur offrant les meilleures chances de réussite dans leurs études et d'insertion professionnelle. La réussite de la mise en œuvre du schéma suppose que soient trouvées des solutions pour éviter les dérapages que l'on constate actuellement : proportion trop grande de titulaires de baccalauréats technologiques repoussés vers le premier cycle universitaire où ils connaissent un taux d'échec particulièrement élevé et à l'inverse poursuite d'études en filières courtes de titulaires de baccalauréats généraux qui ont la capacité et les acquis nécessaires pour poursuivre des études longues ; développement trop faible des formations supérieures scientifiques par suite du déséquilibre entre sections scientifiques et sections tertiaires des lycées ; orientation vers les baccalauréats professionnels plutôt que vers les premières d'adaptation, d'élèves susceptibles de poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat. À cet égard, il apparaît clairement que doit être poursuivi et accentué l'effort d'information déjà mené dans les lycées sur les différentes voies de poursuite d'études, les possibilités d'insertion professionnelle et de reprises d'études qu'elles offrent. Cet effort d'orientation et d'information doit mobiliser non seulement les conseillers d'orientation mais aussi l'ensemble des acteurs du système éducatif et notamment les

enseignants. Sur ce point, pourraient utilement être développés les contacts entre enseignants du second degré et enseignants du supérieur et les témoignages d'étudiants en formation devant les lycéens. Cet effort devrait être poursuivi en premier cycle universitaire où il constitue une des pièces maîtresses de la rénovation.

Données clés

Auteur : [M. Boucheron Jean-Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2976

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2633